

de difficulté cette rivière en ce moment torrentueuse, puis s'engage dans la vallée de Graisivaudan, sur la rive gauche de l'Isère, et arrive à Montmeillan, où nous nous trouverons en parfait accord avec lui pour le chemin qui nous reste encore à faire.

Revenons maintenant à Polybe que nous avons laissé traçant la route qu'Annibal a dû suivre, en remontant la rive droite du Rhône jusqu'à quatre et cinq journées de marche au-dessus des bouches de ce fleuve. Les bouches d'une rivière, pour un marin, sont les points où ses eaux se mêlent à celles de la mer : pour un piéton, c'est le point de bifurcation ; pour une armée, c'est l'espace, à proximité de cette bifurcation, où elle peut être contenue ou campée. C'est donc dans la plaine entre Bellegarde et le Rhône que nous supposerons raisonnablement qu'Annibal s'est reposé après avoir franchi (en faisant un contour beaucoup plus grand qu'on ne le fait aujourd'hui), l'espace, alors couvert par les eaux de la mer, que parcourt maintenant la route de Perpignan à Narbonne.

Or, de ce point à l'Ardèche, il y a	14	lieues communes de France.
De l'Ardèche à la Drôme, il y en a	12 1/2	id.
Et de la Drôme à la Côte St-André	18	id.
Ce qui fait une dist. à vol d'oiseau de	44 1/2	id.

La marche des Carthaginois a dû se faire comme une course au clocher ; ils n'avaient ni charriots ni voitures : les chevaux, les mulets et les éléphants portaient les vivres et les équipages. Nous ajouterons cependant à ce chiffre 1/10, pour les déviations et les accidents de terrain, ce qui ferait environ 50 lieues, soit 246 kilom. ; c'est donc 30 kilom. par jour qu'Annibal aurait fait faire à sa troupe, soit 6 lieues communes de France de 5 kilom., pendant les huit jours de marche depuis les bouches du Rhône.

La moitié de cette distance serait un peu au-dessus de